

LE 14 DÉCEMBRE

Travailleuses et travailleurs immigré·es avec ou sans papiers



**mobilisez-vous pour défendre votre droit à travailler
et vivre dignement en France en toute légalité !**



Votre premier droit de travailleuse et travailleur en France, c'est d'avoir un titre de séjour valide.

Avec un titre de séjour valide, comme toutes et tous les salarié·es, que vous soyez en CDI, en CDD ou intérimaires, **vous avez des droits** prévus par le Code du travail, les conventions collectives de branches et les accords d'entreprises.

Vous bénéficiez :

- D'un salaire prenant en compte votre qualification conforme à la loi ainsi qu'aux conventions collectives ou aux accords d'entreprise ;
- De conditions de travail dignes avec une protection sociale pour faire face aux aléas de la vie et du travail (arrêt maladie, accident du travail, retraite...)
- De 5 semaines de congés payés par an pour retrouver votre famille et pouvoir revenir en France légalement pour reprendre votre travail ;
- Du droit à la formation français/Langues étrangères afin de maîtriser la langue française et à des formations professionnelles qualifiantes permettant un déroulement de carrière ;
- Des aides prévues par la loi pour accéder à un logement décent.

Sans titre de séjour valide, vous ne bénéficiez d'**aucun de ces droits** et vous êtes à la merci de vos patrons qui vous surexploitent ! C'est ce que veut le gouvernement Barnier et le ministre de l'Intérieur Retailleau !

On bosse ici → On vit ici On reste ici

En durcissant les conditions de régularisation, en multipliant les difficultés pour le renouvellement de titres de séjour, en multipliant les OQTF et les IRTF, le gouvernement Barnier et le ministre Retailleau veulent vous criminaliser aux yeux de l'opinion publique et faire de vous des travailleuses et des travailleurs de seconde zone, précaires et sans droits !

Le samedi 14 Décembre, vous, travailleuses et travailleurs immigré·es, avec ou sans papiers, soyez nombreux dans la rue pour manifester avec la CGT et exiger du gouvernement :

- L'arrêt immédiat de sa politique migratoire discriminante et violente envers des millions de travailleuses et travailleurs immigré·es ;
- La levée immédiate de toutes les OQTF et IRTF délivrées à des travailleuses et travailleurs immigré·es n'ayant commis aucune infraction majeure ;
- La régularisation de la situation administrative de l'ensemble des travailleuses et travailleurs immigré·es sans papiers par la délivrance d'un titre de séjour de plein droit basé sur la simple preuve de la relation de travail ;
- La fin du pouvoir de l'employeur dans la délivrance du titre de séjour par le travail ;
- L'égalité de traitement entre salarié·es quel que soit leur statut (CDI, intérimaires, CDD) pour la délivrance du titre de séjour
- L'égalité de traitement pour les travailleur·euses sous statut d'autoentrepreneur.
- La prise en compte des inégalités que vivent les femmes salariées émigrées en temps partiel et la délivrance d'un titre de séjour pour celles-ci ;
- Le renforcement des effectifs en préfectures et le maintien des accueils physiques en préfecture ;
- La simplification des démarches administratives pour le renouvellement du titre de séjour ;
- Le droit au travail légal pour les demandeurs d'asile.

